La chronique du maire

Paul Ger-

Un budget difficile, MAIS RESPONSABLE

Ville de Prévost

Janvier 2024

Chères Prévostoises, chers Prévostois,
En raison du lot de défis qui l'accompagnent, l'exercice budgétaire 2024 a été l'un des plus difficiles que la Ville de Prévost ait eu à faire. Tout l'automne, cet exercice a accompagné mes pensées et celles de mes collègues.

En effet, dans le contexte actuel d'inflation et de crise du logement, aucun élu ne se réjouit de devoir augmenter les taxes de ses concitoyennes et concitoyens. C'est même la dernière chose que nous voulons faire. En même temps, nous nous devons d'être responsables dans la gestion des actifs de la Ville. Penser le présent, mais aussi prévoir l'avenir. Il faut éviter de pelleter des dépenses en avant pour ne pas en engendrer d'autres plus élevées dans le futur.

Avec la collaboration de l'ensemble des services municipaux, les membres du conseil municipal et moi avons travaillé d'arrache-pied afin de préparer un budget réfléchi qui répond à la nouvelle réalité marquée par l'inflation, la baisse de revenus causée par le ralentissement économique, la pénurie de main-d'œuvre et l'augmentation du taux directeur.

L'intérêt des citoyens étant au cœur de chacune des démarches entreprises par la Ville, les Prévostoises et Prévostois peuvent être assurés que chaque dollar a été dépensé de façon responsable afin de limiter autant que possible les répercussions sur leur compte de taxes.

Voici, en résumé, les raisons qui expliquent les décisions difficiles prises lors de la préparation du budget 2024 de la Ville.

LES TAUX DE FINANCEMENT BONDISSENT – L'augmentation exponentielle des taux d'intérêt sur le marché obligataire (où la Ville emprunte) a provoqué un choc financier majeur. À titre indicatif, le taux directeur de la Banque du Canada est passé de 0,25 % en 2022 à 5 % en 2023. Les nouveaux taux d'intérêt négociés ont pratiquement doublé pour certains emprunts. Par exemple, un emprunt de 5,5 millions de dollars financé en 2018 à 2,66 % a dû être renégocié à 4,82 % à l'automne 2023.

En conséquence, avec les nouveaux emprunts et l'augmentation des taux d'intérêt, le service de la dette gonfle le budget de 1,1 million de dollars, sans ajout d'aucun service pour les citoyens.

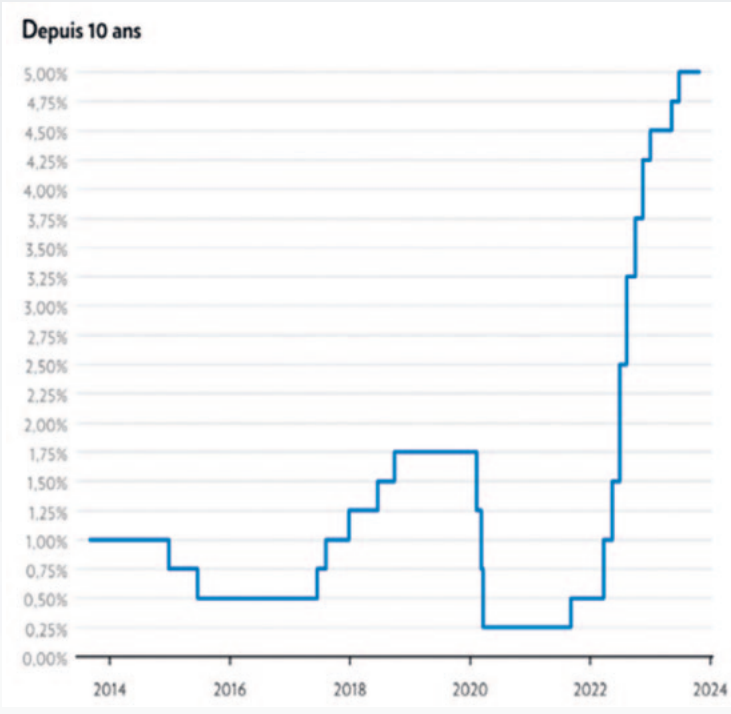

Taux directeur de la Banque du Canada – Source : La Presse

UNE INFLATION QUI N'EST TOUJOURS PAS MAÎTRISÉE – L'inflation, dont les effets se transfèrent en partie dans les contrats de travail de nos employés, a poussé notre masse salariale vers le haut. Nous avons déjà, il y a deux ans, supprimé quatre postes non syndiqués. Actuellement, il ne reste plus de place pour réaliser de nouvelles coupes importantes sans affecter directement les services aux citoyens (bibliothèque, entretien des infrastructures, etc.). Nous avons besoin des gens en place, eux qui travaillent fort pour vous.

De plus, plusieurs postes de dépenses ont littéralement explosé alors que, contrairement aux années passées, pratiquement aucun n'a été ajusté à la baisse. Seul le poste budgétaire du conseil de ville et des élus n'a pas augmenté. Pour l'ensemble des postes, cette augmentation s'élève à environ 1,5 million de dollars.

CONTRATS MUNICIPAUX : PLUS QUE L'INFLATION – La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur privé a entraîné une diminution significative du nombre de soumissionnaires dans le monde municipal. Pour chiffrer ce phénomène, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a commandé une étude sur l'impact de la hausse des prix sur les municipalités du Québec.

L'UMQ a établi qu'il y avait en moyenne en 2015, selon le type d'appel d'offres, jusqu'à six soumissionnaires. Ce nombre a considérablement diminué jusqu'à atteindre 2,5 soumissionnaires pour certains secteurs en 2022. Selon ce qu'on a pu observer, la même tendance s'est poursuivie en 2023. Souvent, nous n'avons désormais qu'un seul soumissionnaire, même après avoir sollicité plusieurs entreprises.

LA VALEUR MOYENNE DES CONTRATS MUNICIPAUX EST EN HAUSSE DEPUIS 2017

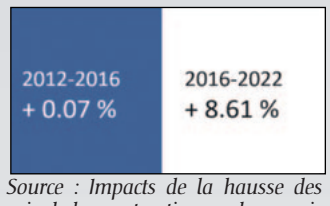

Source : Impacts de la hausse des prix de la construction sur les municipalités du Québec, UMQ

Cette diminution de la concurrence a malheureusement eu un impact sur les prix, une tendance qui a fait croître la valeur moyenne des contrats municipaux depuis 2017. Entre 2012 et 2016, les prix n'augmentaient que de 0,07 %, soit beaucoup moins que l'inflation de l'époque. Entre 2017 et 2022, on a enregistré 8,61 % d'augmentation annuelle, soit plus du double du taux d'inflation chaque année (sauf en 2022). En six ans, cela signifie une hausse de 64,14 %.

À Prévost, en 2023, nous avons vu certains contrats (comme le lignage) pratiquement doubler. Nous devons constamment faire preuve d'imagination afin de trouver des solutions nous permettant d'atteindre nos objectifs budgétaires.

BAISSE DE REVENUS – Alors que le marché immobilier a considérablement ralenti, nous estimons que nos revenus en droits de mutation (taxes de bienvenue) subiront une diminution de près de 900 000 $ en 2024. En 2022, nous avons perçu 2 292 833 $ à ce chapitre alors que nous évaluons ces revenus à 1 400 000 $ l'an prochain.

Le nombre de nouvelles constructions résidentielles est également à la baisse, ce qui entraîne une stagnation des revenus fonciers, moins d'entrées monétaires dans le fonds de parc ainsi qu'une diminution des revenus relatifs aux permis et aux redevances au développement.

BAISSE DU DÉVELOPPEMENT ENTRAÎNE UNE BAISSE DES REVENUS FONCIERS, FONDS DE PARC, FRAIS DE PERMIS ET REDEVANCES AU DÉVELOPPEMENT

Nouvelles unités de logement	2023	2022	2021	2020	Total
Prévost	32	76	76	20	**204**
Saint-Hippolyte	266	215	138	127	**746**
Saint-Colomban	147	132	173	112	**564**
Sainte-Sophie	69	142	310	186	**707**

Ce sont des centaines de milliers de dollars que nous perdons chaque fois que nous refusons un projet d'envergure. Selon la SCHL, le taux d'inoccupation à Prévost est de 0 % depuis 2019 (pour toutes les catégories de logement). En plus de contribuer à la pénurie de logements, la non-construction pousse le prix de ceux existants vers le haut.

Il peut être légitime de refuser un projet, mais cela entraîne un coût, tant pour les propriétaires que pour les locataires et l'ensemble des contribuables, en privant la Ville de nouveaux revenus. La mise à jour du réseau routier et des infrastructures demandera un effort fiscal croissant de la part des propriétaires. Il faudra donc trouver un équilibre dans le futur afin d'assurer la viabilité sociale et financière de notre ville.

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES – Après avoir renégocié plusieurs contrats à la baisse, et retranché depuis plusieurs années les dépenses non essentielles, la Ville se retrouve avec 94 % de son budget composé de dépenses incompressibles. Notre marge de manœuvre devient très faible, surtout si l'on considère que 96,7 % des hausses cette année proviennent de ce type de dépenses (Sûreté du Québec, contrat d'ordures et de matières recyclables, déneigement, essence, salaires, service de la dette, etc.)

UN RATTRAPAGE DU DÉFICIT D'ENTRETIEN – Voilà six ans que nous tentons de rattraper le déficit d'infrastructures et d'entretien. Nous en avons fait beaucoup, mais il en reste encore beaucoup à faire. Nous découvrons encore des lacunes d'entretien majeures. À titre d'exemples, aucune rue en gravier n'a été rechargée depuis 2015 et 500 trous d'homme sur 850 ne se trouvaient pas sur nos listes d'entretien et ont donc été négligés. En 2024, nous vidangerons et nettoierons les aérateurs de l'étang numéro 1 de notre centre de disposition des eaux usées pour la somme d'environ un demi-million de dollars. Cela n'a jamais été réalisé en plus de 30 ans, bien qu'il aurait été nécessaire de le faire il y a 10 ans.

Nous ne pouvons pas mettre sur pause l'entretien de nos biens collectifs et la mise à jour de nos infrastructures. Nous avons déjà accumulé trop de retard dans le passé. De nombreuses rues et infrastructures arrivent à la fin de leur vie utile. Pensons aux travaux que nous devons effectuer sur le boulevard du Clos-Prévostois, à l'établissement de nouvelles réserves incendie ou encore au ponceau sous la rue principale qui doit être réparé de façon urgente si l'on ne veut pas mettre en péril cette artère importante, tout comme la collectrice d'égout et la conduite de gaz naturel.

Le dernier bâtiment construit par la Ville, le garage municipal, date du début des années 1980. Nous avons tellement peu investi dans nos infrastructures par le passé que nous avons dû fermer le Centre culturel et communautaire, l'été dernier. Nous nous sommes donc engagés à construire un nouveau centre culturel et communautaire et une nouvelle bibliothèque, ce que nous ferons de manière responsable en regroupant les deux installations sous un seul et même toit.

Bref, malgré le contexte difficile, nous devons continuer d'avancer. Parce que, si l'on cesse d'avancer, nous reculerons, et cela nous coûtera collectivement beaucoup plus cher dans le futur.

PEU D'OUTILS POUR SOULAGER LES CONTRIBUABLES – Un budget, c'est une histoire de chiffres. Depuis deux ans, nous devons composer avec une baisse de nos revenus autres que fonciers et une augmentation de nos dépenses. Tout ça sans compter la stagnation au niveau de la croissance de notre assiette fiscale.

Une Ville, c'est un peu comme une coopérative qui prend en charge nos actifs communs (rues, parcs, équipements, etc.) et qui dispense des services (aqueduc, déneigement, police, entretien, etc.). Nous nous devons de trouver la meilleure façon de sauvegarder ces actifs à moyen et long terme et de fournir ces services au moindre coût. Et, contrairement au gouvernement provincial ou fédéral, une municipalité n'a pas le droit d'enregistrer de déficits. La seule solution restante est de piger dans nos excédents non affectés (notre bas de laine pour les coups durs) ou d'augmenter les taxes.

Une des solutions réside dans l'augmentation des transferts gouvernementaux qui s'avèrent actuellement insuffisants. Tant et aussi longtemps que les villes dépendront des taxes foncières, le compte de taxes des citoyens sera assujetti aux aléas des cycles économiques et des transferts de responsabilités sans compensation (comme l'achat des terrains d'école). L'inflation a par ailleurs créé des revenus supplémentaires pour le gouvernement, pendant que ce phénomène engendrait des dépenses additionnelles pour les municipalités. Malheureusement, le gouvernement du Québec refuse de reconnaître ce déséquilibre fiscal flagrant et au final c'est la classe moyenne qui paie.

UN DÉFICIT BUDGÉTAIRE À COMBLER – Sans tenir compte des pertes de revenus, le manque à combler pour le budget 2024 de Prévost s'élève à environ 3 millions de dollars. Afin d'atténuer la hausse de taxes, la Ville réinvestit cette année 848 000 $ d'excédents non affectés. Cette mesure constitue près de 4 cents en moins sur le taux de taxation, soit 132 $ de moins pour une résidence moyenne. Nous avons aussi affecté 100 000 $ de la réserve d'égout à la vidange de l'étang numéro 1 (pour réduire l'augmentation de la tarification à ce chapitre), en plus de bonifier d'un peu plus d'un million, nos revenus autres que fonciers (subventions et intérêts sur les placements temporaires).

Malgré tous les efforts d'optimisation financière déployés, les augmentations de tarifications et de taxes résidentielles s'élèvent à 254 $ pour une résidence de valeur moyenne non desservie et à 301 $ pour une résidence desservie. La valeur moyenne d'une résidence à Prévost affiche une valeur au rôle de 334 400 $.

Tarif de gestion des matières résiduelles

GEL DES TARIFS

	2024	2023
Gestion de matières résiduelles - résidentiel	195 $	195 $
Gestion de matières résiduelles - commercial	Selon volume Gel des tarifs	Selon volume

Tarifs - Hygiène du milieu

GEL DES TARIFS

	2024	2023
Aqueduc résidentiel	200 $	200 $
Égout résidentiel - Réseau d'égout	75 $	66 $
Égout résidentiel - Traitemenet des eaux usés	215 $	195 $

UN ÉQUILIBRE ENTRE RÉSILIENCE ET CONCRÉTISATION – Le conseil municipal et moi nous engageons à trouver l'équilibre parfait entre la résilience nécessaire pour faire face aux défis actuels et la concrétisation de projets porteurs d'avenir. Le cœur de notre budget réside dans la lutte acharnée contre le déficit d'infrastructures. Nous sommes résolus à investir de manière stratégique pour optimiser chaque dollar, assurant ainsi la durabilité et la pérennité de nos fondations. Les attentes élevées de nos concitoyennes et concitoyens sont notre boussole, et nous nous engageons à répondre à ces attentes avec une transparence totale.

Dans cet exercice financier, chaque dépense est minutieusement évaluée pour garantir des investissements qui se traduiront directement par une amélioration significative de votre qualité de vie. Nous avons comme mission de créer un environnement où chaque citoyen peut s'épanouir, prospérer et trouver satisfaction.

En 2024, des projets structurants, longtemps espérés, commenceront enfin à voir le jour. Notre vision pour le futur de notre ville prend forme dans des réalisations tangibles qui auront un impact positif durable.

Une présentation vidéo expliquant en détail le budget 2024 est disponible sur le site de la Ville. *www.ville.prevost.qc.ca/budget2024*

Le maire Paul Germain et les membres du conseil municipal de Prévost

Orientations

Un rattrapage du **déficit d'entretien des actifs** municipaux, en dépit des conditions de marché.

Les municipalités doivent **maintenir leurs missions** en dépit de l'évolution des conditions économiques.

Les bâtiments municipaux souffrent et certains se doivent d'être remplacés.